



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le mardi 10 octobre 2023 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2<sup>e</sup> étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

### **DEMANDE 2023-13**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2023-13 : Lot 3 766 211 du cadastre du Québec (1292 ch. de l'Église) — visant à permettre la subdivision du lot 3 766 211 en deux lots distincts (L1 et L2). Après la subdivision, L2 aura une largeur de 21,12 m au lieu de 30,0 m comme prescrit à la grille des usages et des normes de C1-43.

La demande de dérogation mineure vise le lot # 3 766 211 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 18<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-trois.

---

Janye Gauthier  
Adjointe à la direction générale et greffière  
adjointe